

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 13

Artikel: Les gaîtés de l'annonce
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Voyons ; parlez sans gêne.
— Eh ! bien, Mossieur, c'est une lettre dont de laquelle M. Romanet s'est fait l'honneur avant-hier. Il y a dessus l'adresse : très pressé. Je l'ai vite décachetée ; mais je veux bien que le diable me soulève si j'ai tant seulement pu y comprendre un seul mot.

— Vraiment ?
— Alors, comme je n'osais pas aller trouver M. Romanet, je suis venu vers Monsieur pour le prier de me défricher la chose. Je crois bien que c'est écrit tout à rebours ; et j'ai bien tâché de lire ainsi ; mais, ma fi ! c'est si fatiguant que je n'ai pas pu y atteindre.

J'ouvris la missive, avec un léger soupçon de ce qui était advenu. Voici ce que j'y trouvai :

Ludovico-Jacobo Duboiselo
Athanasius-Hieronymus Romanetus
Salutem !

Acceptis his litteris, ut mihi, ad usum proprium, avenam foenumque quamprimum mitas, precor, etc., etc.

Une autre fois, j'arrivai au moment où Romanet allait faire à Mlle Eugénie, celle de ses nièces qu'il aimait le mieux, à cause de son nom d'origine grecque, une traduction très littérale de l'*Amphitryon* de Plaute.

Le visage de l'honnête Romanet resplendissait d'une joie pure ; c'était un des plus vifs plaisirs qu'il eût goûtés de sa vie : *Nihil jucundius in vita meâ !* exclaimait-il en ouvrant le volume. Il me fallut une heure de raisonnements et de représentations pour l'amener à comprendre qu'il avait été sur le point de commettre la plus épouvantable sottise, et que les aventures érotiques de Mons Jupin n'étaient que fort médiocrement à la portée d'une demoiselle de dix-huit ans. La rougeur qui, au bout de l'heure et un quart précitée, vint enfin couvrir les joues du candide Romanet, produisit sur moi l'effet de celle d'un enfant qui aurait été témoin d'une action inconvenante, et je donnai une tacite approbation « la science ne connaît point de sexe ».

Le jour où l'on apprit qu'Angelo Maï, ou tout autre, avait retrouvé le Traité : *De republicâ*, Romanet mit son pantalon à l'envers, se coiffa d'un vieux bonnet de sa gouvernante, et, dans cet accoutrement, courut à l'autre extrémité de la ville, chez un helléniste de ses amis. Comme les polissons lui faisaient cortège dans les rues, à grand bruit de sifflets et d'éclats de rire, il s'imagina que la population tout entière se livrait à la joie au sujet de la fameuse découverte dont il était possédé. De quoi, en effet, pouvait, dans la pensée de Romanet, se réjouir un peuple, si ce n'est de la mise en lumière d'un vieux manuscrit latin ?

La dernière fois que je vis notre continuateur des Anciens, il était d'une humeur massacrante. Sans ses lunettes vertes et sa plume passée derrière l'oreille, il m'eût rappelé d'une manière frappante Ajax furieux, ou Pyrrhus égorgeant le vieux Priam au pied de ses Lares ou de ses Pénates, je ne sais plus lesquels des deux. Aussi avait-il quelque motif à ce courroux, Romanet, toujours préoccupé de ses idées favorites, avait établi dans son esprit tout une hiérarchie héroïco-mythologique parmi les honorables membres de sa famille. Son *remué* de germain, l'épicière, mortel doué d'une énorme paire de mollets et d'une *dito* de sourcils, conjointement avec un organe des plus analogues, avait été proclamé : Jupiter tonnant. Son beau-frère, l'avocat, était le *prudent Ulysse* et, dans les grandes occasions, *Nestor aux lèvres d'or*. Tout allait bien jusque-là ; mais lorsque, pour continuer sa nomenclature, l'érudite Romanet avait voulu surnommer sa cousine à la mode de Bretagne, *Menerve aux yeux de chat*, et sa sœur germaine, *Junon aux yeux de bœuf*, ces dames avaient jeté les hauts cris ; elles avaient réclamé

de toute l'énergie de leurs poumons. Romanet, indigné, s'était retiré dans sa tente (souvenir de la guerre de Troie), et chaque jour, en jurant d'abandonner à leur crasse ignorance parents et alliés, il répétait la mélancolique exclamation d'Horace : *nos canimus surdis !* que, dans son exaspération, il traduisait en langue vulgaire, par : ma cousine à la mode de Bretagne, et ma sœur germaine, sont des *faïasses* et des *be-gnules !*

(Nos Joyeusetés.)

J. MULHAUSER.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

5

JEAN DE BROGNY

(Traduit de l'allemand par J. ZINK.)

Pierre Rouilly reste un moment indécis. C'était, de tout point, une affaire comme il ne s'en présente pas tous les jours et le cœur lui avait vivement battu, lorsque le chevalier lui avait offert ce bijou pour une si minime somme. Mais la défense que le conseil avait publiée était stricte et menaçait de peines sévères tout contrevenant ; elle avait pour but de prévenir tout vol et toute tromperie. Cependant l'étranger avait tout à fait la tournure d'un honorable chevalier, et ses raisons avaient une telle vraisemblance que Rouilly répondit enfin :

— Eh ! bien, donnez-la moi. D'un côté, c'est un marché avantageux et de l'autre je veux vous secourir.

En disant ces mots, il tire de sa poche une bourse de cuir dans laquelle il y avait tout juste la somme demandée. Il compta l'or dans la main du chevalier, qui, en échange, lui remit la chaîne. Puis ils se séparèrent.

Le chevalier disparut bientôt dans la foule. Rouilly resta un moment sous le porche où il se trouvait, et, le cœur plein de joie de l'achat avantageux qu'il venait de faire, il tira la chaîne de sa poche pour la regarder en grand jour.

— Eh ! vous avez-là une bien belle chaîne, mon maître ! lui dit, en ce moment, un homme portant le costume de valet de quelque grand seigneur, et qui avait vu le bijou en passant.

Par un mouvement involontaire, Rouilly cacha la chaîne dans sa main et regarda l'étranger avec méfiance.

— Allons, allons, poursuivit l'autre, que je ne vous effraie point. Je peux, au contraire, vous aider à faire un bon marché. Mon maître, le cardinal de Brogny, m'a envoyé lui acheter une chaîne, d'or fin de Venise. Ah ! vraiment, voilà tout juste ce que je cherchais.

— Quel heureux jour pour moi, se dit Rouilly en montrant la chaîne à cet homme. Vous pensez donc que son Eminence pourra s'en servir ?

— Certainement, répondit l'autre, veuillez me suivre à son domicile, vous pouvez conclure le marché avec lui-même.

Rouilly suivit le domestique, qui entra en conversation avec lui et l'interrogea en détail sur son nom, sa patrie et ses affaires. Ainsi causant, ils arrivèrent à la demeure du prélat. Là, son compagnon l'invita à entrer dans une chambre du rez-de-chaussée, en attendant qu'il l'eût annoncé à son maître.

Il paraît que le cardinal était surchargé d'occupations, car Rouilly et son fils passèrent presque un quart d'heure sans que personne se fit voir ou entendre.

Enfin, la porte souvrit et le domestique entra. Mais au lieu du cardinal, il amenait avec lui deux archers de la garde de Constance.

— Voilà le voleur, dit le valet, en désignant Rouilly, arrêtez-le et prenez bien garde qu'il ne vous échappe. Et avant tout reprenez la chaîne qu'il a volée. Elle est d'un grand prix pour son Eminence, à qui sa Majesté l'Empereur en a fait cadeau. Le pauvre Rouilly resta comme frappé de la foudre.

— Arrêter !... Moi... La chaîne volée... balbutia-t-il sans pouvoir ajouter un mot de plus.

— Oui, poursuivit le valet, la chaîne volée ; et ne négligez pas, non plus, de le fouiller exactement pour trouver les autres objets de prix qui ont été volés cette nuit. Ah ! l'heureux hasard qui m'en fait découvrir de suite l'un des coquins ! J'espère qu'à présent nous prendrons aussi les autres.

— Je ne suis pas un voleur ; je n'ai point dérobé la chaîne ; lorsque vous m'avez rencontré, je venais de l'acheter d'un chevalier qui avait besoin d'argent pour retourner chez lui, s'écria le pauvre Rouilly, qui reconnut alors le véritable enchaînement de circonstances qui l'avaient amené dans cette fâcheuse position. Laissez-moi, mes bons messieurs, je suis innocent.

— Fou ! lui dit un des archers, en le saisissant rudement au collet. Tous les voleurs que nous arrêtons sont innocents, ou du moins prétendent l'être, jusqu'à ce que l'on ait employé des moyens efficaces pour leur ouvrir la bouche.

Bien va sans dire que toutes les protestations de notre pauvre ami ne servirent à rien. Les archers fouillèrent minutieusement ses poches et lui enlevèrent non seulement la chaîne, mais encore tout l'argent qu'il portait sur lui. Après quoi ils se disposèrent à l'emmener en prison.

Pierre Rouilly sentit bien qu'il avait agi inconsidérément et qu'il pourrait bien lui en coûter la vie, attendu qu'à cette époque on faisait court procès aux voleurs.

Mais les lamentations et les plaintes ne servent à rien dans des moments où, soit par sa propre faute, soit par un incident malheureux, on se trouve dans une mauvaise position. Il faut plutôt réunir toutes ses idées pour remettre, si possible, ses affaires dans le bon chemin. C'est ce que Pierre Rouilly savait. C'est pourquoi il console son fils qui pleurait et qui, naturellement, devait le suivre en prison, puis il dit d'un ton calme et sérieux aux archers qu'il était certainement coupable d'avoir acheté la chaîne d'un inconnu, mais que si leurs maîtres tenaient sérieusement à arrêter les véritables voleurs, ils n'avaient pas une minute à perdre, et qu'ils devaient chercher le prétendu chevalier, dont il leur décrivit exactement la tournure et le costume.

Le ton sérieux et persuasif dont il leur parla fit sur eux quelque impression, et l'un d'eux se rendit au corps de garde de la ville pour donner connaissance de la chose, tandis que les autres se mettaient en devoir de conduire les deux Rouilly en prison.

Au moment où ils quittaient la maison, une grande rumeur se fit entendre dans la rue. C'était le cardinal de Brogny qui revenait du concile qu'il avait présidé. Il était accompagné d'une grande quantité d'ecclésiastiques et autres seigneurs. Le cardinal était un grand bel homme, d'une tournure distinguée, revêtu de tous les insignes de sa dignité. Il précédait les autres et s'entretenait avec l'évêque de Constance. A son aspect, les valets se découvrirent respectueusement. Pierre Rouilly et ses fils en firent de même, et tous les archers présentèrent les armes.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Les gâtés de l'annonce. — On lisait dernièrement, dans un de nos journaux, l'annonce suivante :

Remplaçante.

M^{me} *** (ici l'adresse) cherche une remplaçante pour 10 ou 15 jours.

A repasser ! — A la gare centrale, une grosse dame hèle un tramway pour la ville.

— Y a-t-il de la place ?

— Non, Madame, répond poliment le conducteur ; il n'y en a qu'une.

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Samedi et dimanche : dernières représentations de : *Vous avez le bonjour !*

Mardi, 28 mars : Tournée Baret : *Les Affaires sont les Affaires*, avec de Féraudy.

Vendredi 31 : Ouverture de la saison lyrique avec le concours de Mlle Vallandri dans *Manon*.

Kursaal. — Ce soir, samedi, demain, dimanche, en matinée et soirée et lundi soir : *Rip*, opérette en 3 actes de Robert Planquette. Deux décors nouveaux et nouvelle installation de l'éclairage électrique de la scène.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.